

Insert the content on letterhead or publish it as a page on your website.

Déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été créée le [21/01/2026](#)

Insert the content on letterhead or publish it as a page on your website.

Accessibility statement for website name

La présente déclaration d'accessibilité s'applique au site <https://www.etro.com/>.
Ce site web est géré par [ETRO S.p.A.](#) Nous souhaitons que le plus grand nombre possible de personnes puissent utiliser ce site web.

Commentaires et coordonnées

Nous cherchons constamment à améliorer l'accessibilité de ce site Web. Si vous rencontrez des problèmes, veuillez nous contacter :

- customercare@etro.com

Nous examinerons votre demande et vous répondrons dans un délai de 3 jours.

Informations techniques sur l'accessibilité de ce site web

Nous nous engageons à rendre notre site Web accessible, conformément à la loi britannique sur l'égalité de 2010 (The Equality Act 2010) et au règlement britannique de 2018 sur l'accessibilité des organismes du secteur public (sites Web et applications mobiles) (n° 2) (Public Sector Bodies (Websites and Mobile Applications) (No. 2) Accessibility Regulations 2018).

Statut de conformité

Ce site web est **partiellement conforme** à la norme européenne [EN 301 549](#) "Exigences d'accessibilité pour les produits et services TIC", e aux [Directives d'accessibilité du contenu web version 2.2](#) AA.

Non-respect des règles d'accessibilité

- C.9.1.1.1 – Contenu non textuel : tous les contenus non textuels présentés à l'utilisateur ne disposent pas d'une alternative textuelle qui remplit la même fonction.
- C.9.1.3.1 – Informations et relations : dans certains cas, les informations, la structure ou les corrélations véhiculées par la présentation des pages ne peuvent être déterminées par programmation (ou ne sont pas disponibles sous forme textuelle);
- C.9.1.3.5 – Identifier l'objectif de la saisie : l'objectif de certains champs de saisie qui acceptent des données spécifiques n'est pas communiqué correctement à l'a.t. ou n'a pas été mis en œuvre correctement ;
- C.9.1.4.3 – Contraste (minimum) : La présentation visuelle du texte et des images contenant du texte ne respecte pas toujours le rapport de contraste minimum requis, sauf dans les cas explicitement exemptés par les normes applicables (par exemple, les logos).
- C.9.1.4.4 – Redimensionnement du texte : Certains textes, à l'exception des sous-titres et des images contenant du texte, ne peuvent pas être redimensionnés jusqu'à 200 % sans utiliser de technologies d'assistance et sans perdre de contenu et de fonctionnalité ;
- C.9.1.4.10 – Reflow : le contenu qui ne nécessite pas de représentation en deux dimensions (comme les tableaux de données ou les cartes) ne se réorganise pas lors du redimensionnement ;
- C.9.1.4.11 – Contraste non textuel : pour certains composants essentiels, même dans des états différents, le contraste de couleur par rapport aux éléments adjacents ne dépasse pas le rapport de 3:1 ;
- C.9.1.4.12 – Espacement du texte : la modification de l'espacement des textes par rapport à la hauteur des lignes, aux espaces entre les paragraphes, les lettres ou les mots entraîne certaines pertes d'informations ou de contenu ;
- C.9.1.4.13 – Contenu au survol ou au focus : Dans certains cas, lorsque le pointeur de la souris (survol) ou le focus du clavier rend le contenu visible ou masqué, il n'existe aucun mécanisme permettant de masquer le contenu supplémentaire sans déplacer le pointeur de la souris ou le focus du clavier. Le pointeur ne peut pas être déplacé vers le contenu supplémentaire sans disparaître, ou le contenu supplémentaire reste visible jusqu'à ce que l'événement de survol ou de focus soit supprimé, que l'utilisateur le supprime ou que ses informations ne soient plus valides, à quelques exceptions près ;
- C.9.2.1.1 – Clavier : Certaines fonctionnalités ne peuvent pas être activées à

l'aide du clavier (ou d'une interface de saisie similaire) ;

- C.9.2.2.2 – Pause, arrêt, masquage : certaines animations, clignotements, défilements ou mises à jour automatiques d'informations démarrent automatiquement, durent plus de cinq secondes ou sont présentés en parallèle avec d'autres contenus, sans qu'il existe de mécanisme permettant de les arrêter ou de les masquer ;
- C.9.2.4.2 – Titre de la page : certaines pages web ne comportent pas de titre décrivant leur sujet ou leur objectif ;
- C.9.2.4.3 – Ordre de focus : dans certaines pages Web qui peuvent être parcourues de manière séquentielle et dans lesquelles la séquence de navigation affecte leur signification et leur fonctionnement, certains objets qui peuvent recevoir le focus ne le reçoivent pas dans un ordre qui préserve leur signification et leur fonctionnement ;
- C.9.2.4.4 – Objectif du lien (dans le contexte) : L'objectif de certains liens ne peut être déterminé par le texte du lien ou par le texte du lien associé au contenu adjacent ;
- C.9.2.4.6 – En-têtes et étiquettes : Les en-têtes et/ou les étiquettes ne clarifient pas suffisamment le contenu ou la fonctionnalité ;
- C.9.2.4.7 – Focus visible : Sur certains éléments interactifs, l'indicateur de focus n'est pas visible ;
- C.9.2.5.3 – Étiquette dans le nom : pour certains composants de l'interface utilisateur dont les étiquettes comprennent du texte ou des images de texte, le nom lu par l'a.t. ne contient pas le texte qui est présenté visuellement ;
- C.9.2.5.8 – Taille cible (minimum) : certains éléments interactifs ne respectent pas la taille cible minimale de 24 × 24 pixels CSS ;
- C.9.3.3.2 – Étiquettes ou instructions : dans certains cas, aucune étiquette ou instruction n'est fournie lorsque le contenu nécessite une action de la part de l'utilisateur ;
- C.9.3.3.3 – Suggestion d'erreur : dans les cas où une erreur de saisie est identifiée et où des suggestions de correction sont connues, celles-ci ne sont pas fournies à l'utilisateur, sauf si la loi l'interdit ;
- C.9.4.1.2 – Nom, rôle, valeur : dans certains cas, les composants de l'interface utilisateur (y compris : les éléments de module, les liens générés par script et les composants), le nom, le rôle, l'état, la propriété et les valeurs sont incorrects ou définis, ou l'utilisateur a.t. n'est pas averti lorsque ces attributs changent ;
- C.9.4.1.3 – Messages d'état : dans certains cas, les messages d'état ne sont pas présentés à l'utilisateur afin qu'il puisse les interpréter sans avoir à

déplacer le focus ;

- Certains documents non web (par exemple les PDF) peuvent ne pas être entièrement conformes. Pour demander une version accessible, veuillez utiliser le mécanisme de retour d'information indiqué dans la présente déclaration d'accessibilité.

Procédure d'exécution

La Commission pour l'égalité et les droits de l'homme (EHRC) est chargée de faire respecter le règlement de 2018 sur l'accessibilité des organismes du secteur public (sites web et applications mobiles) (n° 2) (le « règlement sur l'accessibilité »).

Si vous n'êtes pas satisfait de notre réponse à vos commentaires, vous pouvez contacter le [Service de conseil et d'assistance en matière d'égalité \(EASS\)](#).